



**Le 11 Janvier 2018**

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Membres  
Du conseil communautaire

**Objet : Convocation réunion de Conseil**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire :

**LUNDI 15 JANVIER 2018 à 20 H 30  
SALLE DES FETES DE PLAISANCE**

Comptant sur votre participation,

Veuillez agréer, Madame, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,  
Jérôme BETAILLE

**Ordre du jour :**

Adoption procès-verbal du 18/12/2017

- 1-Transfert de compétence GEMAPI au Syndicat Intercommunal Dropt Amont
  - 2-Transfert de compétence GEMAPI au Syndicat Mixte Dropt Aval
  - 3-Institution de la taxe GEMAPI
  - 4-Fixation du produit de la taxe
  - 5-Autorisation signature contrat de maîtrise d'œuvre de travaux à l'école de Singleyrac
  - 6-Définition de l'intérêt communautaire portant sur la compétence obligatoire « promotion du tourisme » (I.2 des statuts)
  - 7-Demande de DETR 2018
  - 8-Adhésion au pôle santé du centre de gestion de la Dordogne
  - 9-Motion de soutien pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat-Bergerac-Libourne-Bordeaux
  - 10-Questions diverses
- Ordures ménagères